

Sisteron le 02/11/2020



MAIRIE  
DE  
**04200 SISTERON** ❄️

## COMMUNIQUÉ MAIRIE DE SISTERON PROTOCOLE SANITAIRE RENTÉE NOVEMBRE 2020

Madame, Monsieur,

Depuis vendredi dernier le Président de la République a décrété de nouvelles mesures pour répondre à la crise sanitaire de la Covid 19, dont un protocole sanitaire renforcé pour les écoles applicable à compter du 2 novembre.

Compte tenu du délai très court pour sa mise en œuvre (nous l'avons reçu vendredi 30 octobre), le schéma d'application de ce protocole renforcé est en cours de réalisation. Si bon nombre de mesures sont déjà appliquées, certaines demandent encore de la réflexion et de la concertation avec les directions et enseignants des écoles (en vacances scolaires jusqu'ici) et l'inspecteur de l'Éducation Nationale.

**Le principe du contexte de ce protocole est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaires** dans le respect :

- des règles de distanciation physique lorsqu'elle est matériellement possible ;
- de l'application des gestes barrières avec un élément nouveau qui est le **port du masque obligatoire** en scolaire comme en périscolaire pour tous les enfants dès le CP
- de la limitation du brassage des élèves ;
- du nettoyage et de la désinfection des locaux et matériels.

Depuis la parution de ce nouveau protocole, la Municipalité, s'évertue à tout mettre en œuvre pour y répondre, autant sur le temps scolaire, que sur le temps périscolaire (garderies scolaires, restauration scolaire).

La mise en place de ce protocole doit être pleinement opérationnelle au plus tard le 9 novembre prochain.

Pour répondre à l'objectif d'accueillir tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire et périscolaire dans le respect du protocole, nous avons déjà pris certaines mesures :

- augmentation des distanciations physiques aux réfectoires et enfants d'une même classe aux mêmes tables ;
- création provisoire d'un nouveau réfectoire à Tivoli pour les élémentaires afin qu'il y ait un service uniquement pour le Thor, un autre pour Verdun et un autre pour la Baume ;

Toutes ces mesures nécessitent énormément de personnel et aux mêmes moments (une cinquantaine de personnes uniquement pour le temps méridien de la restauration scolaire). Pour finir la mise en œuvre du protocole nous devons prendre encore d'autres mesures supplémentaires :

- **À partir de jeudi 5 novembre, nous n'assurerons plus la garderie scolaire de 11h30 à 12h15** pour nous permettre de récupérer du personnel qui assurera, à la place et sur le temps méridien, une désinfection des zones contacts fréquents et des sanitaires dans les écoles.  
Les familles qui n'ont pas d'autres solutions de garde pour leurs enfants pourront les inscrire à la restauration scolaire (téléphone régie scolaire 04 92 61 52 84).
- Le maintien des garderies scolaires du matin et du soir avec la limitation du brassage des élèves reste problématique mais nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour les maintenir. Pour ce faire et en application de l'article 4 du règlement intérieur, elles seront accessibles uniquement aux enfants dont les 2 parents travaillent ou aux familles mono parentales. Une nouvelle attestation de l'employeur sera demandée et à donner à la garderie (le justificatif de déplacement professionnel pouvant faire foi).

Le Gouvernement a porté le plan Vigipirate au niveau URGENCE ATTENTAT sur l'ensemble du territoire, jeudi 29 octobre 2020. **Nous demandons à tous les parents de respecter les consignes et de ne pas stationner devant les écoles, même temporairement.**

Comme vous, tous les français subissent de plein fouet ces mesures liées à la crise sanitaire. Que nous soyons pour ou contre la loi oblige tout un chacun à les respecter.

**Communication** : Il ne vous aura pas échappé que les mesures et consignes évoluent très vite. Aussi, nous vous invitons à consulter fréquemment le site internet de la Ville (**sisteron.fr**) où toutes les mesures liées à cette crise sanitaires sont mises à jour au fur et à mesure.